

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BAZAS**

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf octobre, le Conseil Municipal dûment convoqué le 12 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Isabelle DEXPERT, Maire.

Nombre de membres  
en exercice : ..... 27  
Membres présents : ..... 22  
Procurations : ..... 5  
Suffrages exprimés : ..... 27  
Votes Pour : ..... 27  
Votes contre : ..... 0  
Abstentions : ..... 0

**Présents :** Mme Isabelle DEXPERT, Mme Danielle BARREYRE, M. Bernard JOLLYS, Mme Isabelle BERNADET, M. Patrick DUFAU, Mme Isabelle POINTIS, M. Richard BAMALE, Mme Marie-Bernadette DULAU, M. Francis DELCROS, M. Julien RIVIERE, Mme Amandine BARBERE, M. Laurent SOULARD, Mme Florence DUSSILLOLS, Mme Francine CHADEF AUD, M. Patrick DARROMAN, Mme Catherine BERNOS, M. Jacques DELLION, Mme Emmanuelle PEIGNIEUX, M. Pierre MONCHAUX, Mme Sonia CILLARD-CARRARA, Mme Marie-Agnès SALOMON, Mme Sylvie BADETS.

**Excusés :** M. Nicolas SERRIERE (Procuration à D. BARREYRE), M. Laurent JOUGLENS (Procuration à L. SOULARD), Mme Mélanie MANO (procuration à F. CHADEF AUD), M. Jean-Bernard BONNAC (Procuration à M-A. SALOMON), M. Sébastien LATASTE (Procuration à S. BADETS).

**Secrétaire de séance :** Mme Isabelle BERNADET

N° DE\_2021\_123

**OBJET : TABLEAU DES EMPLOIS – AVANCEMENT DE GRADE 2021**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2021.

Pour tenir compte de l'évolution de certains postes de travail et des missions assurées, Madame le Maire propose à l'assemblée les créations des emplois suivants :

<b>Création emplois</b>	<b>Nombre de postes</b>	<b>Quotité</b>
Attaché <b>PRINCIPAL</b>	1	35/35°
Adjoint d'animation <b>principal</b> <b>1<sup>ère</sup> classe</b>	1	35/35°
Agent de maîtrise <b>PRINCIPAL</b>	6	35/35°
Adjoint technique <b>principal</b> <b>1<sup>ère</sup> classe TNC</b>	1	32/35°
Adjoint technique <b>principal</b> <b>1<sup>ère</sup> classe</b>	1	35/35°
Adjoint technique <b>principal</b> <b>2<sup>ème</sup> classe</b>	2	35/35°

Vu, le tableau des emplois

Vu, la délibération du 16 février 2021 fixant le taux de promotion à 10% existants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**VALIDE** la création des postes ci-dessus au titre de l'avancement de grade 2021.

**DÉCIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021. Les crédits nécessaires sont prévus au budget de la commune.

**CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de la présente.

*Le Maire,*

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Fait et délibéré à Bazas, les jour, mois et an que-dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,  
Isabelle DEXPERT,

